

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax : 011-551 7844

Website: www.africa-union.org

CP13880

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-sixième session ordinaire

23 - 27 janvier 2015

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/864(XXVI)v

Original : anglais

**PROJET DE RAPPORT DU SOUS-COMITE DU COREP
SUR LA COOPERATION MULTILATERALE
JUILLET-DECEMBRE 2014**

INTRODUCTION

1. Pendant la période sous examen, le Sous-Comité du COREP sur la Coopération multilatérale, sous la présidence de S.E. M. Ahmat Awad Sakine, Ambassadeur de la République du Tchad, a tenu plusieurs réunions portant essentiellement sur les préparatifs du 2^{ème} Sommet Afrique-Turquie et à la 10^{ème} session de la réunion des hauts fonctionnaires du Forum de Coopération Afrique-Chine (FOCAC) et autres questions relatives aux partenariats stratégiques. Le présent rapport met en évidence les réalisations, les défis et propose des recommandations le cas échéant.

A. TICAD

2. Depuis la tenue de la réunion ministérielle à Yaoundé au Cameroun en mai 2014, il n'y a eu aucune activité significative notamment, en rapport avec le processus de mise en œuvre du Plan d'action de la TICAD V. Toutefois, dans le cadre des préparatifs du Sommet de la TICAD VI prévu pour se tenir en Afrique en 2016, la Commission a reçu et transmis aux Etats membres, les candidatures des pays suivants qui ont offert d'abriter le Sommet : le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Gambie et le Kenya. L'Éthiopie a officiellement retiré sa candidature au profit de celle du Kenya. Dans la même veine le Burkina Faso a retiré son offre d'abriter le Sommet. Conformément à la procédure établie, le Sous-comité soumet ces offres au COREP pour examen. Une vidéoconférence des co-organisateur de la TICAD a eu lieu au Siège de la Commission, le 17 décembre 2014 avec la participation des membres du Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale. Cette vidéoconférence a essentiellement porté sur la question du lieu et de la date du Sommet de la TICAD VI. En outre, il a été discuté des propositions de thèmes dudit Sommet et du format du rapport d'étape sur la mise en œuvre du Plan d'action de la TICAD V.

3. Le Sous-Comité voudrait signaler que sur les consultations pour désigner le pays qui devra abriter le Sommet de la TICAD VI, le Gouvernement japonais a partagé des informations sur les critères logistiques requis pour la tenue des Sommets de la TICAD. Il a aussi indiqué sa préférence pour la tenue du Sommet dans un pays abritant une mission diplomatique du Japon.

4. S'agissant de la date du Sommet, la réunion des co-organisateur tenue à New York, le 25 septembre 2014 en marge de la 69^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies et la vidéoconférence du 17 décembre 2014 ont proposé, à titre provisoire les dates suivantes :

- juin / juillet 2015: Réunion des Hauts fonctionnaires;
- fin octobre 2015: Réunion ministérielle;
- mi-janvier 2016: Sommet de la TICAD VI en Afrique.

5. Conformément à la proposition japonaise sur les dates ci-dessus proposées, la réunion des hauts fonctionnaires et la ministérielle pourraient se tenir respectivement en fin juillet 2015 et fin octobre 2015. Toutefois, le Sous-comité considère que la période de mi-janvier 2016 pour la tenue du Sommet n'est pas appropriée et demande à la

Commission d'entreprendre des consultations avec les co-organisateur pour une date convenable.

Recommandations :

- (i) Demande au COREP d'encourager les Etats membres candidats pour abriter le Sommet de la TICAD VI, à finaliser leurs consultations le plus tôt possible.
- (ii) Demande au COREP d'examiner la question de la tenue de la réunion des hauts fonctionnaires en fin juillet 2015 et la ministérielle en fin octobre 2015.
- (iii) Demande à la Commission d'entreprendre des consultations avec les co-organisateur pour proposer une date convenable à toutes les parties pour le Sommet de la TICAD VI.

B. PARTENARIAT AFRIQUE-MONDE ARABE

6. Pendant la période sous examen, le Sous-comité du COREP sur la Coopération multilatérale, à travers son président, s'est impliqué dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du 3ème Sommet Afrique-Monde arabe tenu à Koweït City au Koweït en novembre 2013, en participant à la 6ème réunion des hauts fonctionnaires du Comité de Coordination du Partenariat Afrique-Monde arabe et à la 2ème réunion ministérielle qui se sont tenues respectivement à Addis Abéba le 15 septembre 2014 et à New York le 22 septembre 2014. Le Sommet s'est conclu par la Déclaration de Koweït ; des résolutions et les Initiatives de l'Emir du Koweït sur l'investissement et le développement en Afrique.

7. Les réunions du Comité de Coordination au niveau des ministres et hauts fonctionnaires avaient, entre autres, examiné et approuvé le Plan de travail consolidé pour la mise en œuvre des Résolutions du 3ème Sommet Afrique-Monde arabe 2014-2016, proposé conjointement par la Commission de l'Union africaine et la Ligue des Etats arabes. Le Plan détaille les différentes activités à mener par la Commission et la Ligue des Etats arabes aux fins de mise en œuvre effective des huit Résolutions adoptées par le Sommet. A ce titre, les deux institutions ont été invitées à dégager les fonds requis pour enclencher la mise en œuvre du Plan.

8. Ces réunions ont également examiné le rapport administratif et financier de l'Institut culturel afro-arabe de Bamako, dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution N°3 du 3ème Sommet Afrique-Monde arabe. Elles ont par ailleurs discuté des voies et moyens aux fins d'opérationnalisation de l'Unité de Facilitation du Plan d'action conjoint afro-arabe sur le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire. De même, la nécessité d'élaborer les termes de référence des Groupes de travail afro-arabes et de l'étude sur le Fonds afro-arabe de réponse aux catastrophes sur financement de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a été soulignée. Le Comité a donné des instructions sur les mesures à prendre par les deux organisations à l'effet de surmonter certaines des difficultés liées aux questions sus-évoquées.

9. Les participants ont aussi examiné le rapport sur la mise en œuvre des trois Initiatives de l'Emir du Koweït annoncées au cours du Sommet, à savoir (i) prêts à taux bonifié aux pays africains d'un montant d'un milliard de dollars américains des EU au cours des cinq prochaines années, à travers le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes ; (ii) financement des investissements et de leurs garanties en Afrique, avec un accent sur les infrastructures, d'un montant d'un milliard de dollars américains des EU, à travers la coopération et en coordination avec la Banque mondiale et d'autres institutions internationales ; et (iii) la création d'un prix annuel d'un million de dollars américains des EU, pour le développement de la recherche en Afrique, sous les auspices des Institutions koweïtiennes de développement scientifique, que l'Etat du Koweït attribuera en mémoire du Dr. Abdurahman Al-Sumet.

10. Le Comité de Coordination a par ailleurs été informé de la mise en place d'un Comité national au Koweït pour faciliter la mise en œuvre de ces Initiatives. La liste des pays bénéficiant déjà de ces initiatives a été communiquée. Ils sont regroupés en trois catégories, à savoir: (i) pays ayant déjà signé le contrat de prêt (10 pays pour un montant global de prêt accordé de 41,4 millions de dinars koweïtiens) ; (ii) pays dont les projets figurent sur la liste des programmes d'opération au titre de 2014-2015 (14 pays pour un prêt d'un montant de 65,9 millions de dinars koweïtiens) et (iii) les pays dont les projets seront soumis à la prochaine session du Conseil de direction pour approbation initiale (10 pays pour un prêt d'un montant de 49 millions de dinars koweïtiens). En ce qui concerne le Prix annuel, il a été indiqué que la réglementation applicable au Prix est encore en cours d'élaboration.

Recommandations :

- (i) Inviter la Commission et la Ligue des Etats arabes à dégager les fonds requis pour enclencher la mise en œuvre du Plan de travail consolidé 2014-2016.
- (ii) Demande au COREP de saluer les efforts du Koweït dans la mise en œuvre de ce partenariat.

C. PARTENARIAT AFRIQUE TURQUIE

11. Le Sous-Comité a tenu un certain nombre de réunions pour préparer le deuxième Sommet Afrique-Turquie qui a eu lieu à Malabo (Guinée équatoriale) du 19 au 21 novembre 2014.

12. Le Sommet a adopté une Déclaration, le 2eme Plan d'action conjoint de la mise et la Matrice des projets prioritaires 2015-2018.

13. Au cours du Sommet, la Turquie et l'Afrique se sont engagées à travailler en étroite collaboration sur les questions stratégiques en vue de renforcer leur partenariat en mettant l'accent sur le développement de l'Afrique à travers des appuis techniques

et des projets dans les domaines de la santé, l'éducation, l'Agriculture, l'économie rurale, l'agro-business, la gestion des ressources en eau et le développement de petites et moyennes entreprises. Elles ont également convenu de promouvoir le commerce et l'investissement et d'envisager la possibilité d'accroître le volume des investissements en le faisant passer de 30 milliards de dollars EU en 2013 à 50 milliards de dollars EU d'ici 2019. À cet effet, la Turquie accordera des préférences tarifaires et / ou franchises douanières aux pays africains, conformément aux obligations qui lui incombent dans le cadre de son union douanière avec l'Union européenne. La Turquie et les pays africains encourageront ces activités sans préjudice de leurs accords antérieurs avec d'autres parties.

14. Un autre engagement important pris par la Turquie est d'apporter un soutien logistique et financier aux opérations d'appui à la consolidation de la paix de l'Union africaine et aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, ainsi qu'à l'opérationnalisation de l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine, y compris les programmes de formation et d'échanges.

15. En outre, les deux parties se sont engagées à accorder une attention particulière aux infrastructures telles que les moyens modernes de transport, les télécommunications, l'énergie durable et les investissements dans les infrastructures énergétiques, y compris la promotion de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, ainsi que l'amélioration de la gestion des ressources énergétiques dans le cadre du développement socioéconomique de l'Afrique et de la Turquie. Elles ont également convenu de coopérer à la réalisation des buts et objectifs du « Programme de développement des infrastructures en Afrique » (PIDA).

16. Il convient de souligner que le Sommet a pris note du fait que le plan d'action précédent n'a pas été mis en œuvre, et les deux parties ont convenu d'accorder une attention particulière au processus de mise en œuvre afin de rendre leur partenariat plus efficace, avec des résultats concrets. Il a été convenu que les experts des deux Parties doivent se rencontrer en Turquie en 2015, pour finaliser la Matrice des projets prioritaires adoptés.

Recommandations :

- (i) Demande au COREP d'encourager les deux parties à porter une attention particulière au processus de mise en œuvre du plan d'action dans le but d'atteindre des résultats concrets.
- (ii) Demande à la Commission d'entamer les préparatifs, pour la tenue de la réunion conjointe des experts prévue au premier trimestre 2015 en Turquie, afin de finaliser l'opérationnalisation de la Matrice des projets prioritaires adoptée.

D. PARTENARIAT AFRIQUE-AMERIQUE DU SUD (ASA)

17. Pendant la période sous examen, le Sous-comité a noté avec regrets qu'en dépit des engagements pris au 3ème Sommet Afrique-Amérique du Sud tenu à Malabo en Guinée équatoriale en février 2013, aucune action n'a été prise dans le cadre de la mise en œuvre des projets/programmes convenus.

18. Le Sous-comité a cependant participé à la première réunion du Comité ad hoc tenue les 8 et 9 septembre 2014 à Quito en Equateur. Au cours de cette réunion une feuille de route avec des activités concrètes a été élaborée au titre de la tenue du 4^{ème} Sommet Afrique-Amérique du Sud. En outre, la proposition a été faite de conférer au Secrétaire général de l'Union des Nations Sud-Américaines (UNASUR) le statut requis à l'effet pour lui de devenir l'homologue de la Commission de l'Union africaine en vue de la mise en place d'une véritable coopération entre les deux régions.

Recommandations

- i) Demande à la Commission de l'Union Africaine d'engager les consultations avec la partie sud-américaine afin de mettre en œuvre les résultats du 3^{ème} Sommet ASA.
- ii) Demande à la Commission en collaboration avec la partie Sud-Américaine d'entreprendre des actions, pour le renforcement de ce partenariat en vue d'atteindre des résultats concrets.
- iii) Demande à la Commission en collaboration avec la partie Sud-Américaine de proposer une date et d'entamer les préparatifs pour la tenue du 4^{ème} Sommet Afrique-Amérique du Sud (ASA) prévue en 2016 à Quito, Equateur.

E. FORUM SUR LA COOPERATION SINO-AFRICAINE (FCSA)

19. Au cours de la période considérée, le Sous-comité du COREP sur la coopération multilatérale, en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine, a organisé une réunion préparatoire de la dixième Réunion des hauts fonctionnaires du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FCSA) tenue à Pretoria (Afrique du Sud) les 9 et 10 décembre 2014.

20. La Réunion des hauts fonctionnaires (RHF) a été coprésidée par S.E.M. Jerry Matthews Matjila, Directeur Général du Département des Relations Internationales et de la Coopération internationales de la République d'Afrique du Sud, et S.E.M. Lin Songtian, Secrétaire Général du Comité de suivi chinois du FCSA et Directeur Général du Département des Affaires africaines au Ministère des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine.

21. La réunion avait pour principal objectif d'évaluer la mise en œuvre des actions de suivi de la cinquième Conférence ministérielle du FCSA et de préparer la sixième Conférence ministérielle du FCSA qui se tiendra en Afrique du Sud au cours du quatrième trimestre 2015.

22. À l'issue de ses délibérations, la Réunion des hauts fonctionnaires a favorablement accueilli la proposition relative à la construction de réseaux ferroviaires, routiers et aériens régionaux en Afrique, et s'est félicitée des efforts qui ont été faits pour renforcer les liens structurés avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et la Banque africaine de développement.

23. La réunion a convenu de renforcer la coopération dans les domaines prioritaires tels que l'investissement et le financement, l'aide au développement, l'intégration régionale, le développement des infrastructures, l'industrialisation, l'agriculture et l'agro-industrie, le transfert de technologie, l'accès au marché et le commerce, la paix et la sécurité régionales, la lutte contre le terrorisme, le développement des ressources humaines, le renforcement des capacités et les échanges entre les peuples.

24. Afin de favoriser le renforcement continu du FCSA et d'approfondir le processus de renforcement de ses institutions, la réunion a observé qu'une coopération plus étroite et une meilleure coordination s'imposaient, y compris en ce qui concerne l'organisation des différents sous-forums du FOCAC convenus.

25. La question du renforcement institutionnel du FCSA a été longuement évoquée, notamment la participation de l'Afrique au Comité du Suivi du Forum. À cet égard, il a été suggéré que le Comité de Suivi Chinois puisse disposer d'un Bureau plus accessible aux Ambassadeurs africains en Chine.

26. L'Ambassadeur d'Égypte, Représentant Permanent de l'Égypte auprès de l'Union africaine, S.E.M. MOHAMED EDREES qui représentait l'Union africaine à cette réunion en sa qualité de 1^{er} Vice-Président du Sous-Comité du COREP sur la Coopération Multilatérale, a indiqué que la Commission de l'Union africaine, en tant que Secrétariat de l'Union, était la structure la mieux placée pour assurer le rôle de Comité de Suivi du FCSA pour la partie africaine. Toutefois la Partie chinoise s'est opposée à cette proposition.

27. Sur la préparation de la 6^{ème} Conférence Ministérielle prévue en Afrique du Sud au quatrième trimestre de 2015, il a été convenu que la date précise sera fixée d'un commun accord entre les deux parties. Concernant le format de cette réunion, il a été proposé que la 6^{ème} Conférence Ministérielle devrait être élevée au rang de Sommet.

Recommandations

- (i) Exhorte la partie Africaine de mettre rapidement en place son propre mécanisme de Suivi.
- (ii) Demande au COREP d'examiner la proposition d'ériger la 6^{ème} Conférence ministérielle au rang de Sommet.

F. FORUM AFRIQUE-COREE

28. Le Gouvernement de la République de Corée a transmis à la Commission une lettre de non objection en juillet 2014 autorisant l'utilisation du fonds de 500 000 dollars américains des EU en faveur de la mise en œuvre des projets par trois départements de la Commission, à savoir, (i) Développement rural et Agriculture, (ii) Commerce et Industrie et (iii) Ressources humaines, Science et Technologie. Ces projets figuraient parmi ceux consignés dans le Plan d'action convenu lors du 3ème Forum Afrique-Corée tenu à Seoul en octobre 2012.

29. Le 4^{ème} Forum Afrique-Corée était prévu pour 2015 au Burkina Faso, conformément à l'offre faite par ce pays et approuvée par la Conférence de l'UA qui s'est tenue en juin 2014 à Malabo en Guinée équatoriale. Toutefois, le Burkina Faso a récemment informé la Commission du retrait de son offre. Par contre, le Burkina Faso abritera la réunion des hauts fonctionnaires prévue en mars 2015 à Ouagadougou.

30. Le Sous-comité voudrait rappeler qu'il a reçu, à sa demande, l'Ambassadeur de Corée à Addis-Abeba en Ethiopie, le vendredi 16 janvier 2015. Au cours de cette rencontre, l'Ambassadeur a évoqué l'existence d'excellentes relations qui existent entre la République de Corée et l'Afrique, et a donné la position de son Gouvernement sur la tenue du 4^{ème} Forum Afrique-Corée. Il a aussi relevé que, suite au retrait du Burkina Faso, son Gouvernement a entamé des consultations avec l'Ethiopie pour abriter le prochain Sommet à Addis-Abeba, dans la période de juin/août 2015.

31. A l'issue de cette session d'information, les Membres du Sous-comité ont fait des observations en exprimant leurs préoccupations, sur la manière dont la partie Coréenne a abordé cette question. Ils ont également souligné, la nécessité pour les partenaires de l'Union africaine de se conformer aux règles et procédures relatives aux choix du pays devant abriter les réunions statutaires.

Recommandations

- i) Demande au COREP d'inviter les Etats membres à présenter leur candidature pour abriter le 4^{ème} Forum Afrique-Corée ;
- ii) Demande à la Commission en collaboration avec la partie Coréenne d'entamer les préparatifs pour la tenue de la réunion des hauts fonctionnaires prévue en mars 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso.

G. FORUM AU SOMMET AFRIQUE-INDE

32. Nonobstant l'état d'avancement des préparatifs aux fins de la tenue du 3ème Forum au Sommet Afrique-Inde (AIFS III) initialement prévue du 1^{er} au 5 décembre 2014 à New Delhi en Inde, le Forum a été reporté par la partie indienne à cause de l'épidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest. Cependant, le Gouvernement indien en collaboration avec la Commission et le Sous-Comité entreprendront des consultations en vue d'arrêter de nouvelles dates pour la tenue du Troisième Forum au Sommet Afrique-Inde en 2015 à New Delhi, Inde.

33. Sur ce partenariat, le Sous-Comité du COREP sur la Coopération multilatérale voudrait proposer que le report du Troisième Forum au Sommet Afrique-Inde soit mis à profit par le COREP, le Sous-Comité et la Commission pour finaliser la question de l'établissement des six Institutions Pan-africaines offertes par le Gouvernement indien lors du deuxième forum au Sommet Afrique-Inde tenue en mai 2011 à Addis-Abeba, Ethiopie. Ces Institutions sont : L'Institut Afrique-Inde pour la transformation des produits alimentaires (Mauritanie), l'Institut Afrique- Inde du Textile (Ethiopie), L'Institut Afrique-Inde pour les Sciences, de la Vie et de la Terre (Nigeria), l'Institut pour l'Agriculture et le Développement Rural (Malawi), l'Académie Afrique-Inde de l'Aviation Civile (Tchad), l'Institut Afrique-Inde de la Météorologie (Iles Maurice).

Recommandations

- (i) Demande à la Commission de consulter la partie indienne pour proposer une nouvelle date pour la tenue du 3eme sommet Afrique-Inde prévu en Inde en 2015.
- (ii) Exhorte les Etats membres qui ont été retenus pour abriter les Institutions Panafricaines offertes par l'Inde d'accélérer leur mise en place.

H. EVALUATION DES PARTENARIATS STRATEGIQUES DE L'AFRIQUE

34. Le Sous-comité rappelle la Décision No. EX.CL/Dec.786(XXIV) de janvier 2014 du Conseil exécutif qui « **DEMANDE** à la Commission travaillant avec un groupe d'experts africains et en collaboration avec le Sous-comité sur la coopération multilatérale, d'effectuer une évaluation détaillée de tous les partenariats stratégiques de l'Afrique, en tenant compte de l'Agenda 2063 de l'Afrique, et de faire rapport à la vingt troisième session ordinaire de la Conférence de l'Union en juin/juillet 2014 ».

35. Le Sous-comité constate que le rapport sur l' « évaluation des partenariats stratégiques de l'Afrique » ne lui a pas encore été présenté.

Recommandations

- i) Demande à la Commission de soumettre au Sous-comité sur la Coopération multilatérale le rapport de l'évaluation sur les partenariats stratégiques de l'Afrique au plus tard au mois de mars 2015, pour examen.
- ii) Demande également, à la Commission de préparer un guide sur les règles régissant les relations entre l'Union africaine et ses partenaires stratégiques.

2015

Report of the PRC sub-committee on multilateral cooperation July to December 2014

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4617>

Downloaded from African Union Common Repository